

LYCEE PRIVE SAINT VINCENT

30 Rue de Meaux

60300 SENLIS

RAPPORTS

de M. Laurent MAILLARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS

LE 31 AOUT 2009

Lycée Privé Saint Vincent
30 rue de Meaux

60300 - SENLIS

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2009

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31-08-2009 couvrant la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Lycée privé Saint Vincent de Senlis tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Ln.



Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En applications des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Les comptes annuels joints au présent rapport se caractérisent par les éléments suivants:

• Total du bilan	1 629 849 euros
• Total des produits d'exploitation	1 966 043 euros
• Résultat net (excédent)	8 195 euros

Fait à Compiègne, le 21 octobre 2009

Laurent MAILLARD

Commissaire Régional des Commissaires aux Comptes inscrit
Membre de la Chambre Régionale des Comptes de Picardie
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes



Lycée privé Saint Vincent
30 rue de Meaux

60300 - SENLIS

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions qui font l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

lm

**I - CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS
DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE ::**

1 - La société propriétaire des bâtiments : la Société Immobilière de la Rue de Meaux (S.I.R.M), membre de droit et administrateur de l'association, a facturée au titre de l'exercice clos le 31-08-2009 des loyers, 50% de la taxe foncière ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un total de 144 454 EUR.

II- CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

Je vous informons qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Fait à Compiègne, le 21 octobre 2009

Laurent MAILLARD



BILAN

Lycée Privé Saint Vincent SENLIS

Comptes annuels arrêtés au 31 Août 2009

valeurs en EUROS

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	31/08/2008
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Logiciels	47 782	32 876	14 906	16 163
Autres immobilisations incorporelles			0	0
Avances et acomptes			0	
Total	47 782	32 876	14 906	16 163
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	427 843	166 559	261 284	276 228
Inst. techniques, matériel et mobilier	1 523 045	1 379 816	143 229	165 604
Immobilisations en cours			0	
Avances et acomptes			0	
Total	1 950 888	1 546 375	404 513	441 832
Immobilisations financières				
Prêts	46 456		46 456	45 238
Autres immobilisations financières	4 638		4 638	5 418
Total	51 094	0	51 094	50 656
Total de l'actif immobilisé	2 049 764	1 579 251	470 513	508 651
Actif circulant				
Stocks				
Matières premières, approvisionnement			0	0
Marchandises			0	0
Total			0	0
Fournisseurs acptes et avoirs à recevoir	13 020		13 020	16 117
Créances				
Familles et comptes rattachés	3 149	3 007	142	331
Autres créances	13 958		13 958	6 248
Subventions à recevoir	223 751		223 751	395 971
Total	240 858	3 007	237 851	402 550
Divers				
Valeurs mobilières de placement	833 880		833 880	684 808
Disponibilités	40 125		40 125	15 347
Total	874 005	0	874 005	700 155
Charges constatées d'avance	34 460		34 460	24 707
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	1 162 343	3 007	1 159 336	1 143 529
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	3 212 107	1 582 258	1 629 849	1 652 180



BILAN

Lycée Privé Saint Vincent SENLIS

Comptes annuels arrêtés au 31 Août 2009

valeurs en EUROS

PASSIF	Exercice	Exercice précédent
		31/08/2008
Capitaux propres		
Fonds Associatif	359 959	354 138
Dons et legs	149 019	149 019
Réserves		
réserves statutaires		
autres réserves		
Report à nouveau		
Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (excédent ou déficit)	8 195	5 821
Situation nette avant répartition	517 173	508 978
Subvention d'investissement (valeurs nettes)	176 391	213 546
Provisions réglementées		
Total	693 564	722 524
Provisions		
Provisions pour risques	3 049	3 049
Provisions pour charges	536 102	492 803
Total	539 151	495 852
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit	0	20 736
Autres dettes financières (dont cautions reçues)	3 115	6 263
Total	3 115	26 999
Acomptes versés sur inscriptions	53 076	53 760
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 932	100 125
Dettes fiscales et sociales	49 210	60 388
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Subventions en attente d'affectation	210 382	173 715
Autres dettes	8 991	11 915
Total	332 514	346 143
Produits constatés d'avance	8 428	6 902
Total des dettes et des produits constatés d'avance	397 134	433 804
TOTAL DU PASSIF	1 629 849	1 652 180
Crédit bail immobilier		
Crédit bail mobilier		



COMPTE DE RESULTAT

Lycée Privé Saint Vincent

SENLIS

du 01/09/2007 au 31/08/2008

valeurs en EUROS

du 01/09/2008 au 31/08/2009

	Exercice en cours	Exercice précédent
Produits d'exploitation		
Facturation familles	926 942	902 254
Restauration	247 042	284 913
Autres	26 371	34 939
Subvention d'exploitation	667 703	659 586
Sous total	1 868 058	1 881 692
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charge	96 145	239 918
Autres produits	1 841	1 895
Total	1 966 043	2 123 505
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	947 213	1 050 398
Impôts, taxes et versements assimilés	62 143	62 319
Salaires et traitements	580 932	605 872
Charges sociales	264 937	260 121
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : amortissements	50 800	49 091
- sur actif circulant : provisions	5 400	5 000
- pour risques et charges : provisions	103 008	130 879
Autres charges	879	2 181
Total	2 015 311	2 165 862
RESULTAT D'EXPLOITATION	-49 268	-42 357
Produits financiers		
Produits financiers des valeurs mobilières de placement	19 196	22 481
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	19 196	22 481
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	0	0
RESULTAT FINANCIER	19 196	22 481
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-30 072	-19 876
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 407	35 048
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprise sur provisions et transferts de charge	67 345	104 587
Total	114 751	139 635
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 601	4 552
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	64 882	109 387
Total	76 484	113 939
RESULTAT EXCEPTIONNEL	38 268	25 697
BENEFICE OU PERTE	8 195	5 821



SOMMAIRE

A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

. Néant

2. DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

- 1 . Immobilisations incorporelles - Amortissement pour dépréciation
- 2 . Immobilisations corporelles - Amortissement pour dépréciation
- 3 . Comptes d'immobilisation
- 4 . Comptes d'amortissement
- 5 . Méthode d'amortissement
- 6 . Investissements
- 7 . Autres créances
- 8 . Subventions à recevoir
- 9 . Valeurs mobilières de placement
- 10 . Charges constatées d'avance

2. BILAN PASSIF

- 1 . Fonds propres
- 2 . Provisions pour risques et charges
- 3 . Subventions d'investissements
- 4 . Dettes sociales et fiscales
- 5 . Subventions en attente d'affectation
- 6 . Produits constatés d'avance

C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

- 1 . Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges
- 2 . Résultat exceptionnel

D - ENGAGEMENTS

. Néant



A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

Néant.

2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**REGLE ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité de l'exploitation est subordonnée à la reconduction des principales aides et subventions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Depuis plusieurs exercices, il est fait application des règlements relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que ses immobilisations n'étaient pas décomposables et que les durées d'usage retenues antérieurement correspondaient aux durées d'utilisation. L'application de ces nouveaux règlements n'a aucune incidence sur le compte de résultat et les fonds propres.



A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE
--

1. - EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Néant.

2. DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**REGLE ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité de l'exploitation est subordonnée à la reconduction des principales aides et subventions.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Depuis plusieurs exercices, il est fait application des règlements relatifs à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que ses immobilisations n'étaient pas décomposables et que les durées d'usage retenues antérieurement correspondaient aux durées d'utilisation.

L'application de ces nouveaux règlements n'a aucune incidence sur le compte de résultat et les fonds propres.



B - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN
--

1. - BILAN ACTIF**Note N° 1 : Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation**

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Note N° 2 : Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

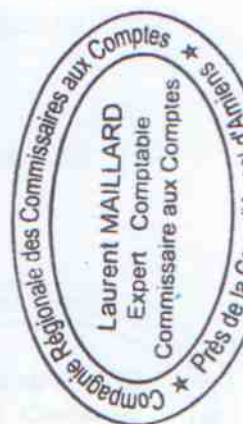
Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et rénovations	Linéaire	10 à 20 ans
Mobilier scolaire	"	5 à 10 ans
Matériel scolaire	"	3 à 10 ans
Matériel commun	"	3 à 10 ans
Installations	"	5 à 10 ans
Matériel bureau	"	3 à 5 ans
Mobilier	"	3 à 10 ans



N° Compte	Désignation du Compte	Immobilisations existantes au 01/09/2008	Acquisitions 2008/2009	Rebuts/Cessions 2008/2009	Immobilisations existantes au 31/08/2009
205310	Logiciels	31 310,75	8 670,14	4 106,83	35 874,06
205312	Logiciels acquis par CR	1 351,32	0,00	1 351,32	0,00
205319	Logiciels acquis par TA	14 654,19	0,00	2 746,01	11 908,18
214180	Batiments	53 700,13	0,00	0,00	53 700,13
214503	Rénovations couvertes par CR	351 009,19	23 133,25	0,00	374 142,44
215240	Mobilier scolaire	72 295,59	0,00	1 297,33	70 998,26
215319	Installations couvertes par TA	8 539,49	675,74	0,00	9 215,23
215410	Matériel scolaire	15 309,29	6 399,24	0,00	21 708,53
215420	Matériel commun	165 142,03	15 281,87	0,00	180 423,90
218110	Installations électriques	28 990,86	0,00	0,00	28 990,86
218120	Installations chauffage	104 239,54	0,00	0,00	104 239,54
218130	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00	87 053,03
218140	Installations amphithéâtre	7 180,35	0,00	0,00	7 180,35
218150	Installations diverses	173 324,72	12 516,14	0,00	185 840,86
218210	Matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
218310	Matériel bureau et informatique	65 507,90	4 048,33	178,20	69 378,03
218410	Mobilier bureau	58 583,74	0,00	253,71	58 330,03
218510	Matériel audio-visuel	2 404,80	0,00	617,90	1 786,90
218610	Matériel scientifique	12 820,43	0,00	0,00	12 820,43
218613	Matériel acquis par CR	535 404,82	6 380,72	1 806,51	539 979,03
218619	Matériel acquis par TA	122 525,41	0,00	4 304,03	118 221,38
218629	Mobilier acquis par TA	21 878,29	0,00	0,00	21 878,29
	Totaux	1 938 225,87	77 105,43	16 661,84	1 998 669,46



N° Compte	Désignation du Compte	Cumuls Amortissements 01/09/2008	Dotations		Dotations Exceptionnelles 2008/2009	Immobilisations sorties 2008/2009	Amortissements 31/08/2009
			Amortissements 2008/2009	Amortissements 2008/2009			
280530	Logiciels	15 147,08	9 927,20	0,00	4 106,83	20 967,45	
280531	Logiciels acquis par CR	1 351,32	0,00	0,00	1 351,32	0,00	
280539	Logiciels acquis par TA	14 654,19	0,00	0,00	2 746,01	11 908,18	
281410	Batiments	41 919,15	1 461,36	0,00	0,00	43 380,51	
281413	Travaux couverts par CR	86 562,18	36 615,67	0,00	0,00	123 177,85	
281520	Mobilier scolaire	58 386,18	4 322,41	0,00	1 297,33	61 411,26	
281539	Installations techniques	8 539,49	675,74	0,00	0,00	9 215,23	
281540	Matériel scolaire	10 199,05	3 163,00	0,00	0,00	13 362,05	
281542	Matériel commun	123 226,85	13 215,38	0,00	0,00	136 442,23	
281811	Installations électriques	28 990,86	0,00	0,00	0,00	28 990,86	
281812	Installations chauffage	102 508,53	400,86	0,00	0,00	102 909,39	
281813	Installations laboratoires	87 053,03	0,00	0,00	0,00	87 053,03	
281814	Installations amphibi	7 180,35	0,00	0,00	0,00	7 180,35	
281815	Installations diverses	166 083,83	2 324,10	0,00	0,00	168 407,93	
281820	Matériel roulant	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
281830	Matériel bureau et informati	43 925,09	12 509,42	0,00	178,20	56 256,31	
281840	Mobilier de bureau	49 829,22	2 497,36	0,00	253,71	52 072,87	
281850	Matériel audio-visuel	1 347,03	361,88	0,00	617,90	1 091,01	
281860	Matériel scientifique	11 597,89	617,06	0,00	0,00	12 214,95	
281863	Matériel acquis par CR	472 325,25	27 590,90	0,00	1 806,51	498 109,64	
281869	Matériel acquis par TA	122 525,41	0,00	0,00	4 304,03	118 221,38	
281879	Mobilier acquis par TA	21 878,29	0,00	0,00	0,00	21 878,29	
	Totaux	1 480 230,27	115 682,34	0,00	16 661,84	1 579 250,77	



Note N° 5 : Méthode d'amortissement

Les biens acquis par taxe d'apprentissage sont amortis à 100 % sans prorata temporis dans l'exercice où ils sont effectivement utilisés.

Les biens acquis par subvention du Conseil Régional sont amortis selon le plan suivant :

- 10 ans pour aménagements et constructions,
- 5 ans pour achats de mobiliers,
- 3 ans pour achats de matériel informatique et pédagogique.

La subvention d'investissement correspondante est reprise au compte de résultat à raison de 20% de la valeur initiale pour les subventions utilisées jusqu'au 31 août 2009. (Du 01 septembre 2006 au 31 août 2008 le pourcentage avait été porté à 12.5%)

Note N° 6 : Investissements et désinvestissements

6-1 Au cours de l'exercice, les investissements se sont élevés à 77 105 €, dont :

- acquis par taxe d'apprentissage	676 €
- acquis par Conseil Régional	29 514 €
- autres acquisitions	46 915 €

6-2 Dans le cadre des « Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement », le conseil Régional de Picardie met à disposition à titre gratuit 27 ordinateurs, 8 imprimantes et 2 vidéoprojecteurs.

L'ensemble de ce matériel représente une valeur totale de 25 250 €.

Cette mise à disposition n'a pas fait l'objet d'une comptabilisation, elle figure en annexe aux comptes annuels à titre de simple information.

6-3 Il a été procédé, au cours de l'exercice, à des mises au rebut pour un montant total (en valeur d'origine) de 16 662 €.

Note N° 7 : Autres créances

- Produits à recevoir	1 127 €
- Débiteurs divers	12 831 €
	13 958 €

**Note N° 8 : Subventions à recevoir**

- Région – subv. travaux, équipement, inform.	223 751 €
---	-----------

Note N° 9 : Valeurs mobilières de placement (VMP)

Au 31 août le portefeuille de VMP s'élève à 833 880 € (évaluation faite au prix d'achat).

Par application de la règle de prudence, les plus-values sur cession de VMP ne sont comptabilisées que lorsque la cession a effectivement eu lieu.

La plus-value latente sur le portefeuille, au 31 Août, n'est pas prise en compte.

Les cessions réalisées au cours de l'exercice ont dégagé une plus value globale, comptabilisée, de 19 196 €.

Note N° 10 : Charges constatées d'avance

Ce poste contient les éléments suivants :

- Produits entretien (stock)	6 734 €
- Fournitures de bureau (stock)	6 794 €
- Fournitures Multimédia (stock)	2 890 €
- Fournitures scolaires (stock)	498 €
- Polycopies – Photocopies (stock)	658 €
- Fournitures ach. handicapés (stock)	325 €
- Factures reçues d'avance :	
- SATAS (Mach.à affranchir)	1 326 €
- SIEMENS (Contrat alarme)	837 €
- BRUNEAU (fourn.rentree)	732 €
- NODEVO (internet)	6 458 €
- Divers	7 208 €

34 460 €



2 - BILAN PASSIF**Note N° 1 : Fonds propres - Evolution**

Fonds propres au 01-09-2008	508 978 €
Résultat exercice	8 195 €
Fonds propres au 31-08-2009	517 173 €

Note N° 2 : Provisions pour risques et charges

Rubriques	01-09-2008	Dotation de l'exercice	Reprise	31-08-2009
Travaux Immobiliers	456 637 €	100 000 €	50 069 €	506 568 €
Travaux Chapelle	8 150 €	0 €	4 050 €	4 100 €
Indemnité départ en retraite	28 016 €	5 400 €	7 982 €	25 434 €
Autres prov. pour risques	3 049 €	0 €	0 €	3 049 €
	495 852 €	105 400 €	62 101 €	539 151 €

Note N° 3 : Subventions d'investissements
------ 31 : Biens acquis par Conseil Régional

La subvention est reprise globalement au compte de résultat à raison de 20%.
Du 01/09/2006 au 31/08/2008 à raison de 12.5%. (voir note 5 actif)

- 32 : Biens acquis par Taxe Apprentissage

La Taxe d'apprentissage utilisée est reprise en totalité dans l'exercice
(voir note 5 actif)



Note N° 4 – Dettes sociales et fiscales

- Charges sociales à payer	40 568 €
- Taxe sur les salaires	2 947 €
- Formation continue (Fongecif+OPCA)	5 496 €
- Effort à la construction	199 €

	49 210 €

Note N° 5 – Subventions en attente d'affectation

- Subvention Conseil Régional en attente affectation	178 790 €
- Taxe d'apprentissage en attente affectation	25 508 €
- Autres subventions attente affectation C.Régional	6 084 €

	210 382 €

Note N° 6 : Produits constatés d'avance

- Avance perçue sur repas élèves	: 8 428 €
----------------------------------	-----------



C - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**Note N° 1 : Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charge**

- **Reprises sur provisions** **62 981 €**
 - Reprise de provision sur travaux immobiliers (bâtiments) pour 50 069 €. Sur travaux chapelle pour 4 050 €, sur créances douteuses pour 879 € et sur indemnité départ en retraite pour 7 982 €.
La provision pour travaux immobiliers constatée à la clôture de l'exercice précédent et qui fait l'objet d'une reprise sur cet exercice, correspond à des travaux effectivement réalisés en 2008/2009.

- **Transferts charges de personnel** **33 164 €**
 - Remboursement salaires : personnels et professeurs : 9 012 €
 - Retraitement salaires formation Europe 24 152 €



Note N° 2 : Résultat exceptionnel

- **Produits exceptionnels** (total : 114 751 €) : composés essentiellement par :
 - Quote-part de subvention d'investissement Conseil Régional viré au compte de résultat : 66 669 €.
 - Quote-part de subv. taxe d'apprentissage viré au compte de résultat : 676 €. Voir la note n° 5 pour le mode d'amortissement des subventions.

 - Produits issus de la gestion de la restauration : 18 119 €
 - Produits des tournages : 17 200 €
 - Autres produits exceptionnels : 12 087 €

- **Charges exceptionnelles** (total : 76 484 €) : é composées essentiellement par :
 - Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par le Conseil Régional : 64 207 €.
 - Dotations aux amortissements exceptionnels des biens acquis par Taxe d'Apprentissage : 676 €.
 - Autres charges exceptionnelles : 11 601 €.

